

**Compte-rendu du Comité Technique Local
Du 11 Octobre 2018
Solidaires Finances Publiques**

Représentants de l'administration

M. MORICEAU
M. JOUVE
M. PAILLET
M. RAYMON
Mme GIGUET

Mme BONNET (secrétariat)

Représentants des personnels

M. LAROUSSINIE - S.F.P. (T)
M. SERRE - S.F.P. (T)
M. MOISSINAC – F.O. (T)
M. DEJOU – F.O. (T)
Mme BOURGADE – F.O. (S)
M. HINDERSCHID – C.G.T. (T)
M. BRUN – C.G.T. (T)
M. VEYLET – C.G.T. (S)
M. TEUILLIERAS – C.G.T. (S)

M. MORICEAU ouvre la séance à 9h30, M. HINDERSCHID est secrétaire-adjoint.

1) Approbation des procès-verbaux des réunions des 12 et 21 juin 2018

Sous réserve d'une précision demandée par les élus C.G.T., et validée, le P.V. du 12 juin est adopté, comme celui du 21 juin.

2) Modification des horaires d'ouverture au public du CDFIP de Saint Flour

Les responsables du SIP-SIE et de la Trésorerie de Saint-Flour ont sollicité une modification des horaires d'ouverture visant à fermer les services au public le lundi.

Les agents ont été invités à donner leur avis.

L'amplitude d'accueil hebdomadaire passera de 30 heures à 24 heures.

Les horaires d'ouverture du mardi au vendredi restent inchangés, soit 8h30 – 12h et 13h30 – 16h00.

Nous observons que la fermeture est une mauvaise solution...mais c'est la seule solution offerte aux services surchargés et en pénurie d'effectif dans un contexte de suppressions d'emplois qui doit encore s'amplifier.

Pour cette raison, nous nous abstenons.

Vote : Abstention : Solidaires Finances Publiques (2) et F.O. (2).
Contre : C.G.T. (2)

3) Le bilan de la campagne IR 2018

M. RAYMON présente le bilan de la campagne IR 2018.

Si l'accueil global a légèrement augmenté, l'accueil physique a sensiblement diminué sauf pour le SIP Aurillac qui a reçu physiquement ou au téléphone 12 500 personnes en 2018 contre 10 300 en 2017, soit une augmentation de 21 %.

L'obligation de déclarer ses revenus en ligne pour les foyers ayant un RFR 2016 supérieur ou égal à 15 000 € concernait 60800 foyers fiscaux dans le département mais le nombre de déclarants en ligne n'a augmenté que de 15 % par rapport à 2017, atteignant le chiffre de 43 342.

Nous observons que notre département rural et vieillissant ressent encore plus la fracture numérique que les régions plus dynamiques, l'obligation généralisée de la télédéclaration en 2019 posera la question de l'appréciation de cette exception et/ou de la pénalisation éventuelle des contrevenants.

4) La réorganisation du CSP des particuliers

M. PAILLET présente la note départementale du 21 septembre, qui est une déclinaison de la directive nationale d'avril 2018.

La réforme du CSP fait la synthèse des trois types de contrôle des particuliers :

- le CSP de régularisation, important en volumétrie et en nombre de dossiers, reste de la compétence des SIP ;
- le CSP obligatoire, issu de listes produites de la Mission Requêtes et Valorisation (MRV) et par le pôle de programmation interrégional de la DIRCOFI, est de la compétence du PCRCP ;
- le CSP d'initiative, qui vise à réparer les erreurs ou insuffisances sur la base d'un traitement sélectif des dossiers et de l'analyse et la connaissance du tissu fiscal local sera désormais entièrement dévolu au PCRCP. La mobilisation du renseignement interne doit prévaloir.

Ces mesures s'appliquent au 1^{er} janvier 2019, les conséquences en matière d'emplois seront présentées lors du CTL « emplois » qui se tiendra début janvier 2019.

Sur notre demande, M. le Directeur a indiqué qu'il rencontrerait les 3 agents concernés par cette réorganisation, avant de prendre ses décisions.

5) Affichage d'indicateurs de qualité de service dans les SIP

M. JOUVE commente la note du 11/07/2018, résultant du projet « Transparence sur la qualité des services publics » qui prévoit un affichage local et sur internet pour toutes les administrations disposant d'un réseau en relation avec le public, d'indicateurs de qualité mesurés à l'échelle de chaque service d'ici à fin 2020.

Les 2 premiers services retenus dans le département sont les SIP d'Aurillac et de Saint-Flour, en 2020 tous les CDFIP seront concernés.

Quatre indicateurs sont retenus dès 2018, puis 2 supplémentaires s'ajouteront en 2019 et un dernier s'appliquera pour 2020.

Nous ne commenterons pas plus cette mesure qui ne rendra aucun service et n'aidera en rien les personnes qui se déplacent dans les CDFIP.

Les usagers qui se déplacent dans nos services souhaitent trouver une personne pour avoir une réponse à leur question et se moquent d'un affichage dont on peut se demander quel est le but ultime, sinon mettre en concurrence les services et les agents ?

6) Prévention du terrorisme

Le secteur sûreté du bureau SPIB 2C a présenté lors d'une réunion qui s'est tenue à Lyon le 11 septembre dernier un panel de mesures dédiées à la prévention du terrorisme.
L'objectif est de définir des procédures simples afin de donner à tous les personnels les outils leur permettant de faire face à des situations exceptionnelles.

La mise en œuvre doit se faire selon les modalités suivantes :

- une analyse bâtiminaire pour déterminer des lieux possibles de confinement ;
- une mise en place d'un dispositif d'alerte spécifique risque « attentat » qui sera distinct de l'alarme incendie ;
- la remise d'une documentation d'ici fin 2018 avec une présentation aux responsables d'unités ;
- la mise en œuvre éventuelle d'exercices dans le courant de l'année 2019.

7) Questions diverses

M. MORICEAU a relancé le maire d'Aurillac au sujet de la création d'un parking low-cost et d'abonnements à tarif préférentiel.

Le parking devant l'Agence Régionale de Santé serait tout indiqué et proches des services.

Notre direction accueillera deux inspecteurs stagiaires en mai 2019, qui seront affectés sur leurs postes à l'issue de la période de stage.

Un sera positionné au SIP d'Aurillac et le second sur le bloc foncier. Pour ce dernier, M.MORICEAU n'a pas encore choisi son affectation.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 12h30.